

Image not found or type unknown



Caf/ demande pour percevoir l'apl.

Par **rugby46**, le **26/08/2016** à **21:02**

bonjour,
quel montant a déclaré pour percevoir l'APL, le brut ou le net de référence fiscal pour un loyer de 500 e net, je vis seul et âgé de 70 ans.
merci, salutations.

Par **ANAPPS**, le **31/08/2016** à **15:56**

Bonjour,

Ce qu'il vous faut déclarer sont les ressources de référence, qui sont constituées par le revenu effectivement perçu par l'allocataire moins l'abattement forfaitaire pour frais et charges (ex. : 10% pour les salariés).

Cordialement,